

### **Les déchèteries à partir du 1er octobre : fermeture les lundis, changement d'horaires et accès interdit aux gros véhicules.**

**Le Syndicat Centre Hérault, en charge du traitement des déchets sur le territoire des Communautés de communes du Clermontais, de la Vallée de l'Hérault et du Lodévois Larzac, a rénové et repensé son service déchèterie dans son ensemble afin de trouver un juste équilibre entre sa qualité, ses performances et son coût. A partir du 1er octobre, particuliers et professionnels devront changer leurs habitudes.**

Créées au départ pour les objets encombrants (qui ne rentraient pas dans le bac gris), les déchèteries conçues préférentiellement pour les particuliers, ont changé de visage : elles sont devenues de vrais espaces de tri, indispensables pour valoriser nos déchets. Depuis 2015, un vaste programme de rénovation est en cours pour permettre une mise en conformité de toutes les déchèteries d'ici fin 2017. L'objectif est de répondre aux nouvelles réglementations tout en proposant un équipement moderne capable de s'adapter aux besoins du territoire et à des consignes de tri toujours plus exigeantes. Pour finaliser le travail d'optimisation et d'harmonisation du service, une réorganisation des horaires et des conditions d'accès est nécessaire.

### **A partir du 1er octobre, toutes les déchèteries seront fermées les lundis, sauf les déchèteries gros véhicules adaptées aux professionnels.**

Cette nouvelle organisation permet d'harmoniser les jours d'ouverture sur l'ensemble des déchèteries. Le lundi sera consacré au vidage des casiers et bennes, ainsi qu'à la préparation de la réouverture au public le mardi. Cela permet également d'adapter les jours d'ouverture au nombre d'agents pour leur garantir le meilleur accueil en déchèterie, tout en maîtrisant les coûts de fonctionnement. **Les horaires des déchèteries évoluent : elles ouvriront le matin de 9h à 12h et l'après-midi de 14h à 17h15.** Elles ferment un quart d'heure plus tôt le midi afin de laisser du temps aux agents de déchèterie pour ranger et fermer le site.

### **A partir du 1er octobre, le Syndicat Centre Hérault modifie les conditions d'accès pour les gros véhicules (supérieurs à 2m).**

Sur la majorité des déchèteries, des portiques fixes seront installés à l'entrée des sites. Ils limiteront l'accès aux véhicules inférieurs à 2 mètres de haut. L'objectif de ce dispositif est d'inciter les professionnels à utiliser les déchèteries gros véhicules situées à Aspiran et Saint-André-de-Sangonis, qui proposent un service adapté tant en terme de tarification que d'équipements. En effet, les déchèteries sont conçues pour accueillir les petits dépôts de déchets des particuliers, et non pas les grosses quantités générées par l'activité des professionnels. Le service en déchèterie reste payant pour les professionnels, mais le paiement se fait au forfait par passage et non plus au nombre de mètres cubes déposés.